



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 juin 2019**

**DÉLIBÉRATION N° 2019-13**

Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 10 Pouvoirs : 01 Pour : 08 Contre : 00 Abstention(s) : 03

Le vingt quatre juin deux mil dix neuf à dix neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du dix sept juin deux mil dix neuf, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : MM. André BOUCHIND'HOMME, Jacques COJON, Maryse DELASSUS, Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE & Jacques THELLIER.

**Absents** : MM. Elisabeth COURBOIS, Christophe DUEZ, Angélique FAVRE, Bruno LEFEBVRE (pouvoir à André BOUCHIND'HOMME)

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

**Bâtiments communaux : remplacement des chaudières (au fioul domestique) par de nouvelles unités au gaz naturel.**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que :

- le présent projet de travaux a fait l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence le 9 avril 2019 sous forme de Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A) par voie dématérialisée à l'adresse <https://marchespublics596280.fr>
- la date de réception des offres a été fixée au vendredi 17 mai 2019 à 12h00
- deux offres ont été reçues et confiées au bureau d'études ETNAP, 10 chemin des filatiers à SAINTE-CATHERINE-LES-ARRAS (62690) pour être analysées préalablement à la présente réunion
- donne connaissance des offres et de l'analyse qui en a été faite

n° du pli	Nom du candidat	Offre H.T	T.V.A	Offre T.T.C
1	<b>S.A.R.L EFFET D'O</b> Boulevard de Rouen 62160 AIX NOULETTE	146 669,53 €	29 333,91 €	176 003,44 €
2	<b>S.A.R.L CEF PLOMBERIE</b> Parc d'activités des Chauffours 62440 HARNES	186 147,00 €	37 229,40 €	223 376,40 €

INVITÉ A DÉLIBÉRER SUR LA QUESTION, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Décide, par 8 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Maryse DELASSUS, Vincent DELION et Cyrille GOUILLARD) de retenir l'offre de la S.A.R.L EFFET D'O, boulevard de Rouen à AIX-NOULETTE (62160), pour un montant arrêté à la somme de 146 669,53 € hors taxes, soient 176 003,44 € Toutes Taxes Comprises.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables se rapportant à la présente décision.

Suivent les signatures des membres présents,

Pour copie conforme,  
**Jacques THELLIER**  
Maire de TINCQUES